

CGT Safran Aircraft Engines Villaroche

Profession de foi

Elections professionnelles 2023

RIEN N'EST ÉCRIT D'AVANCE

VOTEZ POUR UN AVENIR DE PROGRÈS !

Les 23, 24 et 25 janvier, vous êtes appelés à voter pour élire vos représentants au comité. Ce vote a une portée qui dépasse le site de Villaroché, car il permet aussi de définir la représentativité de la CGT sur le site, au niveau de Safran Aircraft Engines, du groupe Safran, de la métallurgie et au niveau national.

Ce vote pèsera sur les décisions concernant les salaires, le temps de travail, la retraite, la convention collective de la métallurgie, ...

La CGT : ce sont des salariés de toutes les catégories socio-professionnelles, qui militent dans toutes les instances de l'entreprise pour :

- Obtenir une **meilleure répartition des richesses**.
- Revendiquer le **développement des investissements industriels** et la modernisation du site.
- **Développer l'emploi et améliorer les conditions de travail**.
- **Solliciter vos avis pour réagir et mener des actions** (pétitions, grèves ...) quand les conquits sociaux sont malmenés.
- **Vous informer** régulièrement par tracts, lors d'heures d'information syndicales et par des communications sur notre site internet.



VOTEZ CGT POUR :

Défendre les intérêts des salariés en négociant les accords

- A SAE et Safran sur les salaires, **la CGT est le seul syndicat qui s'est opposé à l'accord sortie de crise limitant la politique salariale de 2022**, plafonnant l'intéressement de 2023 et gelant les abondements de participation en 2022 et 2023.
- La CGT ne cautionne pas les politiques salariales qui appauvrissent les salariés et déconsidèrent les qualifications. **Les augmentations générales pour tous doivent au minimum être au niveau de l'inflation constatée. Les grilles de salaires doivent au minimum être indexées sur l'évolution du SMIC. Les augmentations individuelles doivent au minimum permettre de doubler son salaire hors inflation sur toute une carrière.**
- Au niveau métallurgie, la CGT n'a pas validé la **nouvelle convention**. La CGT valide le principe d'une seule grille de salaire pour tous les salariés. De plus, la CGT est le syndicat qui valide la **réévaluation des salaires mini** de la métallurgie uniquement lorsqu'ils suivent l'inflation (1 seule fois en 2019) pour ne pas entraîner une dévalorisation des qualifications et la non reconnaissance de l'évolution de carrière.
- Au niveau national, la CGT refuse un allongement de la **durée de travail** et donc un recul du départ en **retraite**. La CGT revendique les 32H hebdomadaires et les 200 jours par an, sans perte de salaire.

